



EHPAD : challenge réussi p.18 à 21



Zone Bleue : mise en place p.14-15

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Bulletin d'informations communales

Intermarché

contact

LE MONASTIER/GAZEILLE

Nouveau !

leDRIVE
Intermarché

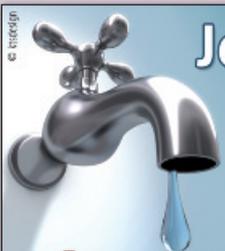
www.ledriveintermarche.com

Livraison gratuite à domicile

Route du Puy - Le Monastier/Gazeille - Tél. 04 71 08 30 55

Boucherie traditionnelle
Viande de Haute-Loire
produits Bio

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Jean-Pierre VALETTE

Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille

Tél. : 04 71 03 81 58



Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre

Tél. 09 74 50 31 36

(prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Toujours là pour moi.

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

Salle de kinésithérapie
MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES

SITE PANORAMIQUE

(agrée toutes caisses)

Ambiance familiale



Espaces Publics - Ouvrages d'Art - Etude Civil

ODTTP 43 • ZA l'Estrade 43000 POLIGNAC • Tél. : 04 71 04 15 77 • Fax : 04 71 04 15 78

VIGNE AUTO'CHOC

CARROSSERIE REPARATION TOUTES MARQUES
MECANIQUE RAPIDE
POSE & REPARATION DE PARE-BRIS
STATION ESSENCE / STATION LAVAGE

Avenue du Puy - 43150 Le Monastier/Gazeille

Tél. 04 71 08 80 14 - Fax : 04 71 08 88 39 - vigne.autochoc@orange.fr



sarl. FAURE

Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Le Chamasse - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73

email : faureemmanuel@wanadoo.fr

Siret : 418 533 337 000 14



ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44
E-mail pao@philprint.fr

VOTRE NOUVELLE ANTENNE AU PUY

65 67, faubourg St-Jean
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 18 42
Fax 04 71 09 18 08
E-mail graal@philprint.fr

ETS F.VINCENT & FILS



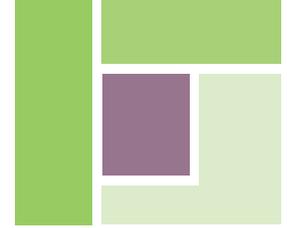
Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat
43340 LANDOS
04 71 08 21 44

ZA Laprade
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 08 57



Editorial

XXXXXXXXXXXXX XXXXXXXX xxxxxx xxxx
 XXXXXXXXXXXX XX XXXXXXXXXXXX XXXXX XXXXXXXX
 XXXXXX XXXX XXXXXXXXXXXX XXX XX
 XXXXXXXXXXXXXXXX XX XXX XXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX XXXX XXXXXXXXXXXX

XXXXXX

Michel Arcis,
 Maire du Monastier-sur-Gazeille



Côté Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Buse aux Rascoux



Aménagement de la cour du château



Démolition du vieux local service technique



Déblaiement autour du four de Meyzoux

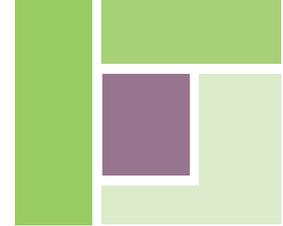


Travaux d'isolation au gymnase



Place du vallat





TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX RUE HENRI DEBARD

Travaux d'extension des réseaux d'eaux usées et raccordement d'immeuble non collecté, mise en place du séparatif.



RESTAURATION DE LA GRANDE VERRIÈRE DE L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT THEOFREDE

La restauration de la grande verrière ouest de l'abbatiale effectuée par l'Atelier Drômois THOMAS VITRAUX est maintenant achevée après deux mois de travail.

Cet ensemble de 20m² environ, composé de 38 panneaux de vitrail et représentant la vie de Saint Théofrede, était en très mauvais état.

La plupart des ferrures corrodées de l'ossature du vitrail ont été changées, et celles qui ont été conservées ont été traitées et repeintes. Le réseau de plomb a été entièrement refait à l'identique. Les pièces de verre cassées ont été remplacées par du verre soufflé de la verrerie de Saint-Just-sur-Loire et celles qui étaient en bon état ont été entièrement nettoyées. Certaines grisailles (dessins au trait) ont aussi été refaites. Une grande plaque de verre feuilleté a enfin été installée devant le vitrail afin de le protéger durablement des dégradations et du vandalisme.

Ces travaux de restauration ont donc permis de redonner tout son éclat à cette très belle verrière et d'éviter qu'elle ne s'affaisse compte tenu de son état. Ils ont aussi permis de redécouvrir la signature de l'atelier « Thoreil et Fournier au Puy » qui réalisa ce vi-



trail en 1875.

Au niveau financier, le coût global de l'opération est de 24 412,50 €^{HT}. Le plan de financement est le suivant : DRAC : 12 206 € (50 %) - Conseil Général : 4 882,50 € (20 %) - Conseil régional : 2 441,25 € (10 %) - Dons : 3 580 € (Amis du Mézenc : 1 000 € - Association Paroissiale : 1 000 € -

Dons divers : 1 580 €). A la charge de la commune : environ 1 500 € (soit moins de 10 %).





Financement des travaux 2013

Dans le dernier bulletin municipal (janvier 2013) nous vous avons présenté la structure financière de la commune au 31 décembre 2012, ainsi que le montant des travaux d'investissement réalisés tous budgets confondus depuis le 31 mars 2008, soit 8 615 616 € au 31/12/2012.

L'année 2013 sera la dernière de ce mandat, mais vos élus continuent leur action. Ce sont 2 441 949 € TTC de travaux qui sont programmés cette année 2013 pour l'ensemble des budgets. Cela portera à plus de 10 000 000 € de travaux réalisés pendant ce mandat.

Voici les estimations et les montants budgétisés en TTC :

- Travaux en régie réalisés par les employés	35 000 €
- Entretien camion chasse-neige.....	2 000 €
- Achat terrain pour déchetterie	15 000 €
- Entretien bâtiments publics (Ecoles, Salle des fêtes, isolation Gymnase, four de Meyzoux, assemblée de l'Herm)	42 200 €
- Réseaux de voirie +chemins ruraux	234 400 €
- Cimetière	30 000 €
- Création parking rue Saint Pierre	42 000 €
- Réseaux assainissement et voirie rue Henri Debard et Meymac	129 000 €
- Travaux Abbatale.....	125 000 €
- Panneaux de signalisation.....	30 000 €
- Construction local service technique	57 000 €
- Achat de 2 niveaux maison de retraite pour mairie, trésorerie, Centre de loisirs et Relais Assistantes Maternelles	200 000 €
- Travaux pour locaux mairie et trésorerie	240 000 €
- Fonds de concours versé à la communauté de commune pour création Centre de loisirs et relais assistantes maternelles	60 000 €
- Création d'un espace Laurent EYNAC	40 000 €
- Achat d'un étage maison de retraite + travaux pour création Espace « Pôle santé »	540 000 €
- Travaux d'étanchéité du réservoir d'eau	20 000 €
- Travaux lotissement Paul Séjourné	287 049 €
- Création aire camping-car.....	60 000 €
- Stèle Stevenson	14 000 €
- Eclairage public (remplacement de lampadaires)	30 000 €
- Bassin de rétention La Fuye	60 000 €
- Achat de matériel.....	15 000 €
- Matériel informatique	4 000 €
- Divers	30 300 €
TOTAL	2 341 949 € TTC

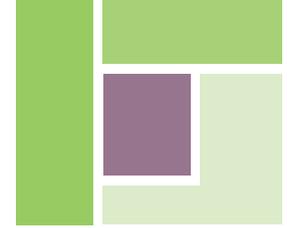
FINANCEMENT DES TRAVAUX

-Autofinancement + Subventions.....	896 750 €
-Prêt pour création Pôle Santé	540 000 €
-Prêt de trésorerie pour lotissement.....	287 049 €
-Prêt pour autres travaux.....	618 149 €
TOTAL	2 341 948 €

Concernant le Pôle Santé, un budget annexe a été créé. L'achat d'un étage de la maison de retraite et les travaux seront financés par un prêt réalisé sur ce budget et les charges de remboursement du prêt seront couvertes par les loyers versés par les professionnels.

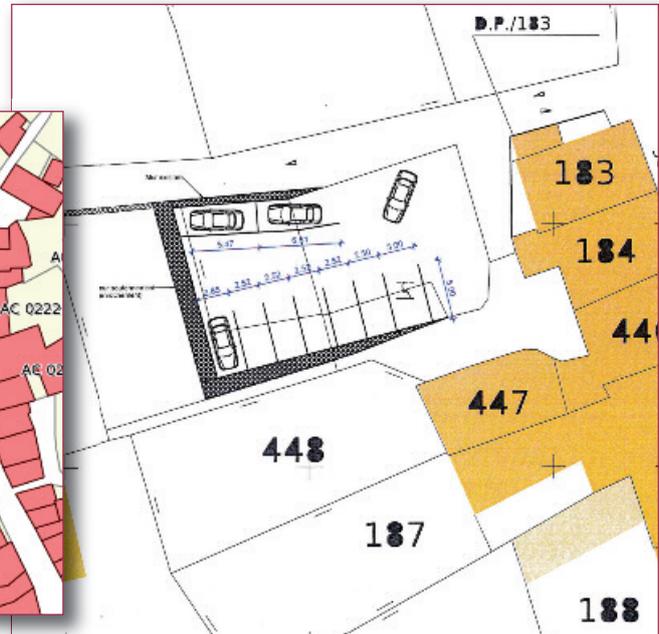
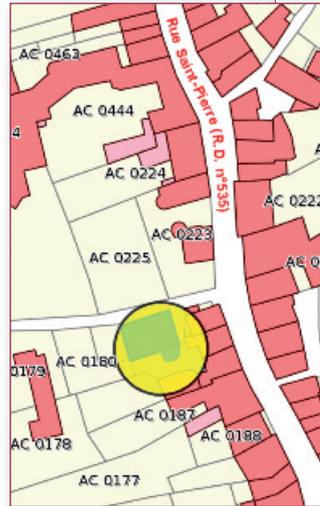
Le prêt pour le lotissement est un prêt de trésorerie qui sera remboursé avec la vente des terrains.

Restera à charge pour la commune le prêt de 618.149 € qui pourra être réduit à 400.000 € avec la récupération de la TVA estimée à 200 000 € (au besoin, un prêt trésorerie sera demandé en attente du remboursement). Les charges de prêt d'un montant de 400 000 € sur 20 ans seront de l'ordre de 29 000 € par an. Or, comme cela a déjà été indiqué, en 2013, 2 prêts arriveront à échéance pour une charge annuelle de 26 000 €. Les charges annuelles augmenteraient donc approximativement de 3 000 € par an (29.000 € - 26.000 €), ce qui, compte tenu des investissements réalisés, est minime.



Réalisation d'un parking rue St Pierre

La commune du Monastier-sur-Gazeille a décidé de créer un parking d'environ 60 m² rue Saint Pierre afin de répondre aux besoins de stationnement des habitants du secteur. L'accès se situe entre les numéros 56 et 58. Cet aménagement sera réalisé cet été en procédant à la démolition d'une bâtisse acquise par la commune en vue de ce projet. Le terrassement et le nivellement du terrain seront réalisés grâce à un enrochement d'une hauteur d'environ 3,5 à 4 mètres, ceci afin de pouvoir d'une part créer un espace d'une superficie convenable, d'autre part pour traiter l'assainissement des maisons voisines. Ce parking situé à proximité du centre-bourg, du futur pôle Laurent Eynac, du nouvel EHPAD et de l'Hort des Melleyrines permettra donc d'augmenter les possibilités de stationnement dans cette rue, mais aussi de dégager de l'espace pour donner plus de luminosité aux maisons riveraines.



Situation dans le Bourg du parking rue Saint Pierre et plan d'aménagement après démolition.

Futur lotissement Paul Séjourné



Plan de masse du lotissement

Pôle administratif Laurent Eynac



Projet d'aménagement de l'aire de stationnement pour camping car



Bientôt une nouvelle déchetterie

Le projet de création par le SICTOM entre Monts et Vallée d'une nouvelle déchetterie est en cours. Celle-ci sera implantée à Bourlatas, sur la Route Départementale 49 en direction de Laussonne, sur une parcelle de 6380 m² située juste derrière le bâtiment du marché aux bestiaux. Ce site permettra de limiter les risques et les inconvénients liés au transit de nombreux véhicules, dont certains de forts tonnages, dans des voies totalement inadaptées et fortement fréquentées comme cela l'est actuellement.



Le bâtiment en forme de trapèze qui comprend le garage et les locaux des services sera en bardage aluminium et sera implanté au niveau du haut de quai. Celui-ci sera aligné dans le prolongement du marché aux bestiaux implanté par celle voisine.

La déchetterie comportera 11 bennes avec des

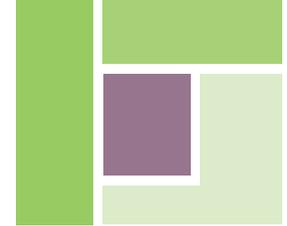
accès confortables pour chacune d'entre elles, ce qui permettra une facilité d'utilisation pour les usagers. Un accès direct sera aménagé pour le dépôt du verre, du papier, des déchets sensibles et des textiles. Il ne sera donc pas nécessaire d'accéder aux quais de déchargement pour ces seuls dépôts.

Ce terrain étant en pente, il est prévu de traiter le projet en 4 paliers afin d'offrir aux usagers de bonnes conditions d'utilisation et de sécurité :

- Les accès en bord de route avec un écran végétal d'herbacés et de petits arbres
- Un haut de quai avec l'espace des bennes accessibles au public.
- Un bas de quai où seront positionnées les bennes.
- Le fond de la parcelle sera laissé en l'état.

Enfin, un soin tout particulier sera porté sur le choix des matériaux, des couleurs des constructions, des moyens de soutènement et de revêtements des chaussées ainsi que sur les aménagements paysagers afin de permettre la meilleure intégration environnementale possible sur un site possédant une large ouverture sur les paysages environnants.

Enfin, un soin tout particulier sera porté sur le choix des matériaux, des couleurs des constructions, des moyens de soutènement et de revêtements des chaussées ainsi que sur les aménagements paysagers afin de permettre la meilleure intégration environnementale possible sur un site possédant une large ouverture sur les paysages environnants.



SPANC : partenariat avec l'ISVT

En 2012, la commune du Monastier a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif en application de la loi. Les élus avaient souhaité conserver cette mission en régie afin d'en maîtriser le coût et de conserver une souplesse de gestion, mais aussi pour permettre une meilleure prise en compte des réalités du terrain. C'est dans ce but qu'un règlement avait été mis en place afin de définir un cadre et qu'un agent municipal avait été spécialement formé pour effectuer les contrôles des installations, avec pour principal objectif d'aider les particuliers à se mettre aux normes dans des délais raisonnables. C'est pour mieux conseiller et aider les habitants de la commune disposant d'installations autonomes qu'un partenariat avec l'ISVT de Vals avait été mis en place au début de l'année scolaire. Encadrés par une équipe pédagogique, l'agent municipal responsable du SPANC et par les élus chargés du dossier, les étudiants de BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU) ayant choisi de se spécialiser dans le domaine de l'assainissement ont ainsi pu étudier les installations de particuliers qui avaient accepté de participer à cette opération et proposer, après plusieurs visites sur le terrain, des solutions concrètes envisageables. Ils ont eu l'occasion de présenter



le résultat de leurs travaux aux personnes concernées, aux enseignants et aux élus lors d'une conférence au cours de laquelle ils ont expliqué les méthodes et les techniques employées, les raisons de leur choix et les propositions techniques les plus adaptées à chaque situation. De l'avis général, ce partenariat a permis d'atteindre les objectifs fixés, tant d'un point de vue pédagogique que d'un point de vue technique. Il sera reconduit à la rentrée prochaine.

Recyclage et consignes de tri

Pour respecter mon environnement, j'adopte les bons gestes en suivant les consignes de tri ! Des consignes de tri sont présentes sur toutes les colonnes, merci de bien les respecter, car à vouloir trop trier, on fait parfois des erreurs.

colonnes réservées au papier	colonnes réservées aux emballages ménagers	colonnes réservées aux verres
journaux, catalogues, prospectus, papiers de bureaux, enveloppes, annuaires	bouteilles et flacons en plastique boîtes de conserves, canettes, cartons ménagers briques alimentaires, aérosols	bouteilles et les flacons en verre (ex : flacons de parfum) pots en verre
<p>conseils :</p> <p>Ne pas déchirer les papiers en petits morceaux,</p> <p>Ne pas rouler les feuilles en boule,</p> <p>Retirer les blisters entourant les courriers ou les prospectus.</p> <p>Afin de ne pas polluer les matériaux recyclables, tous les matériaux interdits doivent être déposés dans la poubelle traditionnelle :</p> <p>papiers souillés, tapisseries, films plastiques, papiers carbonés, blisters... LES CARTONS BRUNS sont à déposer à l'une des déchèteries en place sur le territoire.</p>	<p>conseils :</p> <p>Vider complètement les emballages (mais il n'est pas nécessaire de les laver),</p> <p>Laisser les couvercles attachés aux boîtes de conserves,</p> <p>Ne pas imbriquer les emballages entre eux,</p> <p>Compactez les bouteilles et aplatissez les briques alimentaires,</p> <p>Laisser les bouchons sur les emballages.</p> <p>pots de yaourt, barquettes, emballages plastiques ayant contenus des viennoiseries sacs en plastiques, objets métalliques autres qu'emballages alimentaires, blisters, cartons souillés...</p>	<p>conseils :</p> <p>Vider complètement les bouteilles (mais il n'est pas nécessaire de les laver),</p> <p>Eviter les heures tardives de dépôt,</p> <p>Enlever les bouchons des bouteilles,</p> <p>Ne pas déposer de vaisselles cassées, vitres ou pare-brises (la composition du verre n'étant pas la même que celle des bouteilles, flacons et pots, la fusion ne se fait pas à même température et risque de souiller l'ensemble de la collecte).</p>

Les erreurs de tri coûtent chères à votre collectivité (et donc à vous), alors en cas de doute, appelez le **SICTOM Entre Monts et Vallées** :
 ZA de Leygat - 43190 TENCE - Tél : 04 71 59 82 93
 Mail sictom.tence@wanadoo.fr - site internet : www.sictom-tence.com





Réforme des élections locales : changement du mode de scrutin

Le 16 avril 2013, deux textes de lois ont été adoptés par l'Assemblée Nationale au sujet de l'élection des conseillers municipaux, des délégués communautaires et des conseillers départementaux, ainsi que des modifications au niveau du mode d'élection et du calendrier électoral.

Voici les principaux changements qui concerneront les élections municipales de 2014 :

- 1 - Le nombre de conseillers municipaux à élire ne changera pas = 19.
- 2 - Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes complètes, comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.
- 3 - **Il n'y a plus de possibilité de panachages**, comme c'était précédemment le cas. L'électeur n'a pas la possibilité de modifier une liste (ajouter un nom de candidat, supprimer un candidat ou encore modifier l'ordre de présentation).
 - ▶ **L'électeur vote pour une liste entière. Tout bulletin de vote sur lequel figurera une annotation ou un nom rayé sera considéré comme nul.**
- 4 - **Chaque liste présentée comportera le même nombre d'hommes et de femmes, en alternant un homme et une femme selon l'ordre choisi.**
- 5 - **Il s'agit d'un scrutin proportionnel avec prime majoritaire :**
 - ▶ **la liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés (au premier tour) ou le plus de voix (au second tour) se voit attribuer la moitié du nombre de sièges à pourvoir.** Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne. L'élection peut se dérouler en 2 tours. Il n'y a qu'un seul tour de scrutin si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dans ce cas, il n'y a pas de second tour. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au moins 10 % du total des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

- 6 - **Election des conseillers communautaires :** le principe est de procéder en même temps à la désignation du conseil municipal et des représentants au sein du conseil communautaire. Les sièges des conseillers communautaires sont répartis entre les listes de la même manière que les sièges du conseil municipal, c'est-à-dire avec la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête et l'autre moitié répartie à la proportionnelle. La loi fixe le principe d'une double liste sur le bulletin de vote. La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires doit figurer de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

Voici les principaux changements qui concerneront les élections cantonales et régionales de 2015 :

Initialement prévues en 2014, les élections cantonales et régionales sont reportées en mars 2015 ; elles auront lieu simultanément. Les conseillers généraux se nommeront alors des conseillers départementaux ; ils seront tous élus pour 6 ans en même temps. Il est donc mis fin au renouvellement par moitié tous les 3 ans.

Les conseillers départementaux seront élus au scrutin binominal majoritaire à deux tours : ainsi les électeurs ne désigneront donc plus un candidat mais deux candidats sur un même bulletin : un homme et une femme élus ensemble à l'échelle d'un canton. Le nombre de cantons sera divisé de moitié. Le redécoupage des cantons sera effectué dans les prochains mois par le Ministère de l'Intérieur.



Un nouveau site internet pour organiser vos voyages : Le Site AUVERGNE MOBILITE

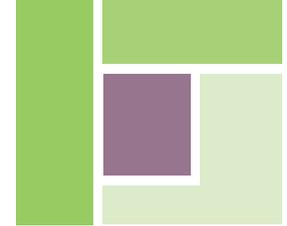
La Région Auvergne et les 13 Autorités Organisatrices des Transports Auvergne viennent d'ouvrir un site internet qui permet à chacun d'entre nous de s'informer et de connaître tous les itinéraires de transports en commun sur la région, ceci aussi bien depuis un ordinateur que depuis un téléphone mobile.

Sur ce site, vous pourrez trouver toutes les informations (plans des réseaux, tarifs, coordonnées des guichets,

perturbations éventuelles, ...) sur les réseaux de transports collectifs : TER, cars départementaux, tramway, bus, ... de la région.

De plus, le calculateur d'itinéraire « porte à porte » est un outil très pratique qui informe sur les différents moyens de transport disponibles pour vos déplacements.

www.auvergne-mobilité.com



Restauration du four à pain du Meyroux

Des volontaires internationaux de Concordia restaureront le four à pain du Meyroux au Monastier sur Gazeille du 2 au 23 août

Concordia est une association à but non lucratif née en 1950 avec pour objectif la réconciliation et la reconstruction européenne. Aujourd'hui Concordia favorise l'échange des jeunes du monde entier en accueillant des étrangers ici et en permettant à des français de partir ailleurs.

La commune du Monastier sur Gazeille accueillera pour la première fois cet été un chantier international Concordia de jeunes bénévoles dans le but de rénover un ancien four à pain actuellement à l'état de ruine et ainsi le rendre de nouveau fonctionnel. Précisément, les travaux porteront sur le déblayement et le remontage des murs du four. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la délégation Auvergne de Concordia et la commune du Monastier sur Gazeille.

Durant trois semaines, des volontaires venant des quatre coins du monde mais aussi de France, viendront participer à ce chantier afin de mettre en valeur le patrimoine local. Le travail de restauration sera généralement réalisé en matinée, les après-midis étant consacrés à la découverte du territoire local (visites de musées, randonnées,...). La dynamique principale de ces activités est avant tout de permettre aux volontaires de rencontrer et d'échanger avec la population, par le biais de visite du



chantier, de repas, de pétanques.

Le chantier est également ouvert aux jeunes (et moins jeunes) de la commune et de ses environs, qui peuvent se joindre au groupe pour la totalité du chantier et ainsi faire partie intégrante de l'équipe ce qui nécessite une inscription préalable sur le site de Concordia. Des visites et un investissement plus ponctuel sont également possibles afin d'y passer quelques heures ou quelques jours. Pour cela, pas besoin d'inscription, il suffit simplement de se présenter sur le lieu du chantier.

La délégation Auvergne de Concordia recevra cette année plus de 150 volontaires répartis sur 12 projets à travers le Puy de Dôme, l'Allier et la Haute-Loire.

Par ailleurs, des chantiers à l'étranger sont disponibles pour des volontaires français et n'attendent que vous !

Pour plus d'information, s'adresser à Concordia ou à la Mairie.

CONCORDIA AUVERGNE - 14 Boulevard Gergovia - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04 73 90 65 66

Communication du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire

Cette année 2013 a lieu l'inventaire de l'électrification rurale qui a pour but de définir les besoins réels en travaux des réseaux basse tension de la concession en zone rurale. 241 communes de notre département dont le Monastier en font partie.

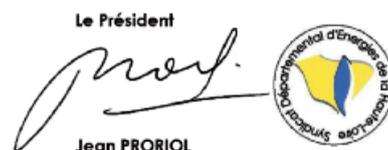
Cet inventaire recense les clients mal alimentés, notamment en raison de problème de tension et d'intensité.

Souhaitant collecter un maximum d'informations sur la qualité de la desserte électrique, le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire demande à tous les administrés particuliers ou professionnels qui se plaignent de problèmes électriques (chutes de tensions, surtensions, micro-coupures qui se manifestent par des dysfonctionnements des matériels électriques et électroniques, scintillements des lumières, ...) de bien vouloir le signaler en Mairie ou directement au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire (3, rue Burel - 43000 Le Puy en Velay 04 71 15 96 49).

Cet état des lieux est très important car à partir de celui-ci sont

fixées les règles de répartition des Fonds d'Amortissement des Charges d'Electricité (FACE) entre les syndicats départementaux d'électricité qui représentent une part importante des financements du Syndicat.

Sachez aussi que dans le cadre de sa mission de contrôle, le syndicat peut faire procéder à des enregistrements de tension à titre gratuit pour les personnes qui estiment avoir des problèmes électriques.





Informations pratiques

Mairie - 04 71 03 80 01

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi - Mercredi - Jeudi de 8h (9h en juillet-août) à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 8h (9h en juillet-août) à 12h - fermé l'après-midi

Vendredi de 8h (9h en juillet-août) à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h à 12h

Espace culturel Européen - Office de tourisme intercommunal - Place du Vallat - 04 71 08 37 76

www.mezenclairesauvage.com

Juillet et Août tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Septembre du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Octobre du lundi au vendredi de 14h à 17h

Piscine Municipale - la Fuye - 04 71 03 86 53

Juillet et Aout de 10h30 à 13h et de 15h à 19h

	Le ticket	Carte 10 entrées	Abonnement pour la saison
Adultes	2,50 €	20,00 €	45,00 €
Tarif réduit :			
- Enfants de 4ans à 16 ans	1,20 €	10,00 €	23,00 €
- Etudiants (sur présentation de la carte)			
Classe piscine, colonies, centres de vacances	0,80 € sur facture		
Enfants de moins de 4 ans	Gratuit		

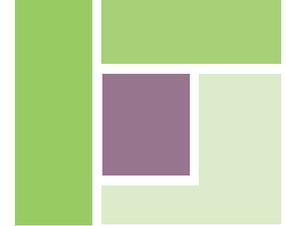


Fête des bébés nés en 2012 le samedi 26 janvier



Appel à participation pour le site internet de la commune

La municipalité souhaite restructurer le site internet de la commune. Afin de le rendre plus vivant, elle propose à tous les habitants qui le souhaitent d'envoyer par mail des photos de lieux, bâtiments, paysages, etc..., qui leur tiennent à cœur, qu'ils estiment représentatives de notre cadre de vie et qui méritent selon eux d'illustrer ce site internet. Certaines photos seront choisies pour illustrer les rubriques de celui-ci. L'adresse mail de la Mairie est la suivante : mairie-du-monastier-sur-gazeille@wanadoo.fr



Réunion de l'antenne 43 de l'Université de la Vie Associative

Le samedi 16 mars, des représentants de l'antenne 43 de l'Université de la vie associative (qui est gérée par la Maison des Jeunes et de la Culture d'Espaly Saint Marcel depuis 6 ans) sont venus en mairie du Monastier animer une réunion d'information à destination des associations qui s'étaient inscrites.

L'Université de la vie associative, à travers son antenne d'Espaly, est un point d'accueil de la vie associative et a pour objectif d'aider et de former les acteurs de la vie associative de différentes façons :

- Fournir des outils pratiques pour la gestion des associations : administration, comptabilité, gestion des emplois, organisation générale, règles juridiques, ...
- Orienter les associations si nécessaire vers d'autres sources d'informations : partenaires publics ou privés.
- partager, réfléchir et débattre des projets, des actions, des expériences et des questionnements actuels auxquels sont confrontés les responsables afin qu'ils se sentent



moins isolés.

Ces diverses formations sont animées par des acteurs d'organismes en lien avec la vie associative : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDSCPP), URSSAF, Conseil Général, ... Etant agréée par l'état pour ces formations, l'antenne peut ainsi délivrer des certificats de formations à la gestion de la vie associative.

Ouverte à tous, elle a pour objet d'apporter des outils à tous ceux qui souhaitent développer leurs compétences pour mieux assurer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.

Pour de plus amples informations veuillez contacter la MJC d'Espaly Saint Marcel : 23/25 Avenue de la Mairie 43000 Espaly Saint Marcel 04 71 05 20 09



Une stèle en l'honneur de Robert Louis STEVENSON

Une stèle en l'honneur de Robert Louis STEVENSON

La municipalité a décidé de commander à Lucie Delmas, sculpteur au Monastier, une stèle à l'effigie de l'écrivain écossais Robert Louis STEVENSON. Celui-ci partit le 22 septembre 1878 à 9h00 du Monastier sur Gazeille avec son ânesse Modestine pour un voyage à pied de douze jours (220 km) jusqu'à Saint-Jean-du-Gard, périple qu'il relate dans son livre « Voyage avec un âne à travers les Cévennes ». Cet itinéraire est à présent un chemin de grande randonnée

très fréquenté : le GR70.

Cette stèle sera sculptée dans un bloc de grès des Vosges avec des dimensions d'environ 1,80m x 0,70m x 0,60m.

Elle sera installée place François d'Estaing, lieu historique du départ de l'écrivain qui logeait à l'Hôtel MOREL, aujourd'hui occupé par la pharmacie. Elle sera inaugurée dimanche 25 août 2013 à 11h00 lors de la fête Stevenson (programme dans ce bulletin).



Mise en place d'une zone bleue :

Lors de la réunion du 9 juillet 2012, les commerçants du Monastier-sur-Gazeille avaient exposé les difficultés que leurs clients rencontraient pour se stationner à proximité de leurs commerces, notamment en raison de voitures-tampons qui restent parfois plusieurs jours sans bouger dans la rue centrale du bourg du Monastier. Après avoir envisagé différentes solutions, la municipalité a décidé, en accord avec les commerçants concernés, de mettre en place une zone bleue où le stationnement sera réglementé par disque. Ce système devrait permettre une rotation normale du stationnement, mais aussi permettre de limiter les arrêts dangereux ou gênants. **L'objectif n'est bien évidemment pas de sanctionner les clients et les visiteurs qui stationnent de façon temporaire, mais uniquement de pouvoir lutter efficacement contre le stationnement de moyenne ou de longue durée qui gêne considérablement l'activité commerciale. En effet, sans une réglementation de ce type clairement expliquée à l'entrée de la ville, il n'est pas possible d'un point de vue légal de verbaliser les véhicules qui restent parfois stationnés sans bouger devant des commerces pendant des jours.**

La zone bleue fonctionnera du lundi au dimanche de 7 heures à 19 heures, sauf le dimanche où elle prendra fin à 12 heures. Il sera donc interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure, sur la section suivante, de part et d'autre de la chaussée :

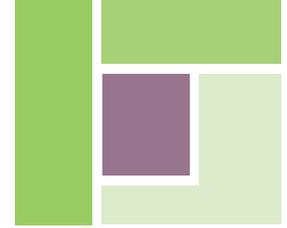
- sur la Place François d'Estaing. Le stationnement ne sera cependant pas réglementé dans la Rue des Dames et dans la montée de la Gazeille voisines, ni sur les places du Couvent et du Vallat.
- dans toute la rue Saint-Pierre, sauf sur les deux places situées côté pair (celle à proximité du magasin Vival et celle située près de la stèle Laurent Eynac)
- dans la rue Saint-Jean, jusqu'au numéro 34 (gendarmerie),
- sur la place de la Poste. Le stationnement ne sera pas réglementé sur l'Esplanade Stevenson voisine.

Chaque conducteur devra donc utiliser un disque de contrôle de la durée du stationnement, conforme au modèle ci-joint. Ce disque devra être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement sur la face interne ou à proximité immédiate du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée. Il doit être enlevé dès que le véhicule est remis en circulation, en respectant les plages horaires suivantes. Le fait de ne pas apposer de disque ou d'indiquer des horaires inexacts sont des attitudes répréhensibles. La gendarmerie sera chargée de verbaliser le défaut de disque si le véhicule concerné porte préjudice à l'activité commerciale, gêne la circulation ou ne respecte pas la réglementation.

Horaires

Heure d'arrivée	Heure de départ
Avant 7h	Avant 8h
Entre 7h et 7h30	Avant 8h30
Entre 7h30 et 8h	Avant 9h
Entre 8h et 8h30	Avant 9h30
Entre 8h30 et 9h	Avant 10h
Entre 9h et 9h30	Avant 10h30
Entre 9h30 et 10h	Avant 11h
Entre 10h et 10h30	Avant 11h30
Entre 10h30 et 11h	Avant 12h
Entre 11h et 11h30	Avant 12h30
Entre 11h30 et 12h	Avant 13h
Entre 12h et 12h30	Avant 13h30
Entre 12h30 et 13h	Avant 14h
Entre 13h et 13h30	Avant 14h30
Entre 13h30 et 14h	Avant 15h
Entre 14h et 14h30	Avant 15h30
Entre 14h30 et 15h	Avant 16h
Entre 15h et 15h30	Avant 16h30
Entre 15h30 et 16h	Avant 17h
Entre 16h et 16h30	Avant 17h30
Entre 16h30 et 17h	Avant 18h
Entre 17h et 17h30	Avant 18h30
Entre 17h30 et 18h	Avant 19h
Entre 18h et 18h30	Avant 19h30
Entre 18h30 et 19h	Avant 20h
Après 19h	Avant 7h le lendemain





stationnement réglementé par disque

dans la rue centrale du bourg du Monastier sur Gazeille
à partir du 15 juillet 2013.

C'est donc à partir du 15 juillet 2013 que ce stationnement réglementé par disque entrera en vigueur.

La municipalité offre dans ce bulletin un disque de stationnement par foyer. Pour les familles disposant de plusieurs véhicules ou pour les personnes extérieures à la commune, des disques de stationnement seront en vente au secrétariat de mairie au prix de 1 € aux horaires d'ouverture.



Marchés des Producteurs de Pays

Comme les années précédentes le Marché de Producteurs de Pays aura lieu cet été tous les jeudis de 17h30 à 19h30 sur l'Esplanade Stevenson et devant l'église Saint Jean.

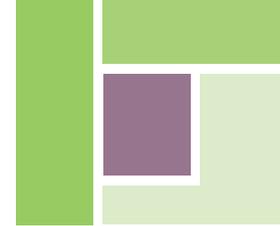
Composés uniquement de producteurs fermiers et artisanaux, ces marchés privilégient le contact direct entre producteur et consommateur ainsi que l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque "pays". Chaque Marché est accompagné d'une animation.

Dates des marchés	Programme animations Juillet et Août 2013
Jeudi 4 juillet	Association ARTITUDES - exposition et démonstrations d'artisanat d'Art.
Jeudi 11 juillet	Animation Grand Trail Stevenson- Buvette organisée par l'association Sports Loisirs
Jeudi 18 juillet	Animation par l'association La Cluchada dé mounechtié
Jeudi 25 juillet	Exposition de véhicules de course (course de côte du Monastier et A.S.A. Haute vallée de la Loire)
Jeudi 1 août	Exposition de l'atelier de peinture Simone KLAU Buvette organisé par l'association Club Histoire : Révolution, Consulat et Empire.
Jeudi 8 août	Concert organisé par le Festival La Musique des Cuivres
Jeudi 15 août	Exposition Roger KLAU- Concert de Violons Buvette organisé par le Club Histoire : Révolution, Consulat et Empire.
Jeudi 22 août	Animations autour de Stevenson
Jeudi 29 août	Présentation de 4X4 par l'association Promorallye



Manifestations 2^e semestre 2013

12 juillet	Grand Trail STEVENSON (Salle des Fêtes)	
13 juillet	Grand Trail STEVENSON - BAL DES POMPIERS - Concours de Pétanque (Salle des Fêtes)	
13 juillet	Feu d'artifice (Salle des Fêtes) à 20h	
20 juillet	Soirée Animation Zumba (Salle des Fêtes)	MOTO Club
27 et 28 juillet	Course de Côte (Salle des Fêtes)	ASA
2 au 10 août	Festival "La Musique des Cuivres"	Festival du Monastier
23 au 25 août	Fête Stevenson	Auditorium et Château
30 août	Bal du foot (cour du château)	Foot Ball Club
31 août	Bal - Soupe aux choux - Concours de Pétanque (cour du château & salle des Fêtes)	Foot Ball Club CATM - A.C.C.A. Chasse
1 ^{er} septembre	Bal du Foot (Cour du Château)	Foot Ball Club
1 ^{er} septembre	Feu d'artifice de la vogue à 21h30 (Saint-Jean)	
7 septembre	FORUM des Associations (Mairie)	
28 septembre	Remise des ouvrages (Salle des Fêtes)	Echarpes Velay Roumanie
29 septembre	Rencontre Départementale des clubs de Jeunes (Salle des Fêtes)	
6 octobre	Bourse aux jouets (Salle des Fêtes)	Souris Vertes
12 et 13 octobre	Les Automnales du Livre : « Quand les livres s'animent »	
19 octobre	Stage de Danse Traditionnelle Poitou Vendée 14h/18h (Château)	
24 octobre	Don du Sang (Salle des Fêtes) de 14h00 à 17h00	
24 novembre	Concours de belote (salle des fêtes)	APEL St Dominique
8 décembre	MARCHE DE NOEL	
22 décembre	Concert de Noël (Salle des Fêtes)	Harmonie St Chaffre



Le collège St Dominique du Monastier vient de remporter le 1^{er} prix du concours national pour la valorisation de la mixité et la place des femmes dans le secteur du bâtiment

La remise officielle du 1^{er} Prix a eu lieu à Paris, le 6 juin dernier, en présence du Président de la CAPEB, Patrick Liébus et de représentants des partenaires officiels du concours : le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, PRO BTP et la Mutuelle Nationale des Retraités de l'Artisanat (MNRA). Accompagnés de Laurie Damnon et de Christelle Masson Arcis, leurs professeurs, ainsi que de Thierry Grimaldi, président de la Capeb Haute-Loire, les 10 élèves de 3^{ème} Découverte professionnelle se sont rendus à Paris, par avion, pour recevoir leur prix ; un séjour dans un village de vacances.

Les collégiens avaient présenté un album photo géant représentant la place des femmes au sein des métiers du bâtiment grâce à la visite d'un chantier et l'interview d'une peintre de l'entreprise PAYS BORDEL.



Ce concours initié par la CAPEB récompense chaque année des élèves de 3^e pour leur imagination et leur capacité à illustrer l'évolution de la femme dans le secteur du bâtiment. Une soixantaine de projets ont été examinés dont 3 de la Haute-Loire.

Le président Thierry Grimaldi a tenu à féliciter les enseignants, leur directeur, Remy Barry, ainsi que les élèves pour leur implication dans ce projet.

Bravo à ces gagnants qui ont su se démarqués grâce à leur implication et à leur créativité !

1^{er} prix : Collège Saint Dominique à Le Monastier sur Gazelle (43)

Projet : "Conjuguez les métiers au féminin. Visite chantier"
Récompense : un week-end end dans un village vacances offert par PRO BTP.



1^{er} prix : Collège Saint Dominique à Le Monastier/Gazeille (43)
Projet : "Conjuguez les métiers au féminin. Visite chantier"
Récompense : un week-end end dans un village vacances offert par PRO BTP.



La boule Lyonnaise

A partir du lundi 18 avril, l'école primaire publique, Laurent Eynac a participé aux séances de boule Lyonnaise organisées par l'association « Boule de l'Air ». Nous avons pratiqué cette activité au boulodrome.

Pour commencer, il fallait lancer la boule pour qu'elle roule jusqu'au cercle. Puis, peu à peu, son diamètre diminuait pour compliquer la tâche. Pour gagner un point, la boule doit être dans le cercle. Par contre, les chanceuses et les chanceux ont réussi à placer, la boule contre le but. Cette action est nommée «un biberon» qui vaut deux points. La première équipe à atteindre treize points a gagné la partie.

A la fin de chaque séance, nous avons eu droit à un verre de coca ou d'oasis. C'était très sympathique ; merci beaucoup !



Chaque mardi à partir de 16H40, nous pouvons continuer à jouer au boulodrome avec l'association « Boule de l'air ».



EHPAD : challenge réussi

Le déménagement des résidents de la Maison de Retraite publique dans le nouvel EHPAD s'est déroulé le mardi 18 juin 2013, en présence de l'ensemble du personnel et avec l'aide de nombreux bénévoles (familles des résidents, sapeurs pompiers anonymes, étudiants de l'École d'Infirmières, élus, membres du Conseil d'Administration, anciens salariés...) donnant à cette journée exceptionnelle une ambiance extrêmement sympathique et chaleureuse.

Le Conseil d'Administration est particulièrement satisfait du bon déroulement de cette journée. Sa Présidente Maryse BALDET salue ce bel élan de solidarité et remercie toutes les personnes qui ont apporté spontanément leur aide.

Un changement important pour tous

Les résidents ont découvert leur nouvelle chambre : quel changement ! Beaucoup plus grande (23 m²,) qu'à l'accoutumée, une douche privative, un accès téléphone, télévision et internet à portée de main, du mobilier et un aménagement intérieur particulièrement confortable et design, des espaces collectifs à la fois plus lumineux et plus aérés : une vaste salle de restauration prolongée à l'extérieur par une large terrasse dominant la vallée de la Gazeille ; une salle d'animation équipée d'un coin cheminée en prévision des futures soirées d'hiver.

Des locaux spécifiques ont été conçus pour proposer plusieurs services à la personne (pièce de spiritualité,

salon de coiffure /esthétique, espace sensoriel, coins détente équipés de kitchenette)

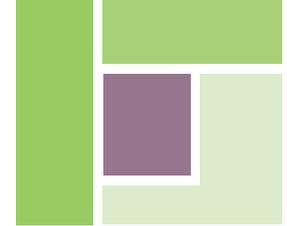
De son côté, le personnel dispose d'une structure fonctionnelle, ergonomique et agréable de nature à réduire la pénibilité dans le travail quotidien.

Pour les familles, l'Etablissement offre de nouvelles possibilités : un plus grand nombre de places de parking, des espaces verts, un salon spécialement aménagé pour recevoir familles et résidents souhaitant partager un repas convivial, un goûter, un anniversaire ou organiser une petite fête familiale. De par son ouverture sur les paysages alentours : la magnifique vallée de la Gazeille, le passage des randonneurs du chemin de Stevenson, la piscine, l'aire de camping cars, le Village de Vacances, ce nouvel EHPAD jouit d'un cadre de vie verdoyant et animé.

Quelle satisfaction de voir enfin ce projet abouti !

Depuis 2008, chaque séance du Conseil d'Administration à été largement consacrée à l'élaboration de ce projet dont les enjeux pour le Monastier sont primordiaux tant sur la possibilité offerte à nos aînés pour vieillir paisiblement au pays que pour préserver, conforter voir développer l'emploi. Aujourd'hui le travail du Conseil d'Administration est largement récompensé : l'activité et l'emploi sont sauvegardés au Monastier. En effet le nouvel Etablissement permet d'offrir 9 chambres supplémentaires, et de fournir un emploi à près d'une soixantaine de personnes.





Notre EHPAD propose un niveau de qualité de service comparable aux meilleures structures du département ; le prix de journée correspondant fixé aujourd'hui est, lui aussi, conforme à la moyenne départementale.

Le montage juridique retenu (Bail Emphytéotique Administratif) pour cette opération par le Conseil d'Administration doit permettre de maîtriser l'investissement sur les 30 années à venir.

Au final, les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier chaleureusement les nombreux partenaires qui les ont soutenus car sans eux le projet n'aurait pas vu le jour :

L'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général et en particulier son Président Gérard ROCHE, la Communauté de Communes Mézenc Loire Sauvage pour l'attribution d'une aide financière, la Commune du Monastier pour l'achat du bâtiment devenu vacant.

Nos remerciements vont à l'ensemble de l'équipe, Personnel Médical, Paramédical, Agent des Services Hospitaliers ; Cuisiniers ; Animatrice ; Lingère ; Agent d'Entretien qui se sont investis tout au long du projet depuis les premières visites d'établissements, les séances de travail sur la conception des locaux, l'équipement des chambres, de la cuisine, l'organisation du travail... Jusqu'au déménagement.

Merci aux familles qui non seulement ont accompagné psychologiquement leur parent et facilité leur installation dans le nouvel EHPAD mais ont aussi activement participé au déménagement.

Et pour finir, un grand Merci au Directeur, Monsieur MARTINAT, à son équipe de Direction, et à tout le personnel de l'EHPAD pour leur investissement dans ce projet.

Les membres du Conseil d'Administration





Mardi 18 juin 2013 : une date à retenir au Monastier/Gazeille

Il y a avait de l'animation et de l'activité au Monastier sur Gazeille en ce mardi 18 juin.

Bien évidemment c'est une date importante dans l'histoire de France, bien sûr, ce mardi était jour de marché comme toutes les semaines, bien sûr il y avait également la foire annuelle, mais c'est surtout pour l'ensemble des personnels de la maison de retraite publique et leurs soixante résidents que la journée avait une importance toute particulière : c'était jour de déménagement.

En effet, après 2 ans de travaux, les nouveaux locaux de la maison de retraite allaient être mis en service.

Un bâtiment flambant neuf, 70 chambres individuelles, une grande salle de restauration, une salle polyvalente, une cuisine collective... Bref plus de 3000 m² au service des résidents, le tout sur un espace verdoyant dominant la vallée de la Gazeille.

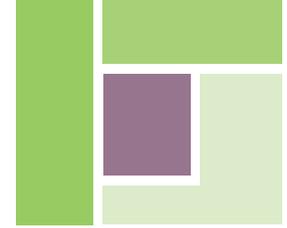
Dès 6h30, l'ensemble du personnel était sur le pont, partagé en deux équipes, l'une toujours auprès des résidents dans l'ancien bâtiment, l'autre déjà à pied d'œuvre dans les nouveaux locaux, prêt à les accueillir.

A 7h00, Gilles Chapuis, le cadre de santé, accueillait une vingtaine de bénévoles venus tous prêter mains fortes aux équipes de l'EHPAD.

Des agents retraités, des membres des familles, des étudiants infirmiers volontaires venus de l'IFSI du Puy en Velay, des pompiers volontaires du Monastier, des ambulanciers, le médecin coordonnateur et tout le personnel administratif de l'EHPAD, constituait cette équipe de tout premier ordre.

Après un café de bienvenue, Gilles Chapuis donnait les premières consignes pour l'organisation de cette journée et distribuait à chacun sa fiche de poste. Vite rejoint par une équipe de déménageurs professionnels, l'opération pouvait démarrer dès 7h30.





Une attention toute particulière était portée aux résidents, à leur sécurité, à leur découverte de ses nouveaux espaces, plus vastes, plus lumineux.

Dès 9h00, les premiers résidents étaient accueillis. A 11h, tous avaient rejoint ce qui désormais sera leur nouveau lieu de vie. Cela avait un petit air de rentrée des classes. Chacun essayant de trouver ses repères, les visages familiers des personnels soignants et des autres compagnons de résidence.

Le repas pris à 12h dans les nouveaux locaux contribua à rassurer tout le monde.

Le déménagement se poursuivra toute la journée, avec les allers et retours incessants de plusieurs camions.

A 19h, tout était réglé, tout le mobilier était déménagé, les chambres installées, et tous les résidents regagnaient leurs chambre, les uns après les autres pour goûter à un repos mérité après une journée bien remplie.



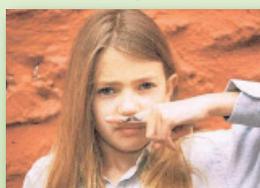
Espace Culturel Européen

Bilan 1^{er} semestre

Décembre 2012 déclaration en préfecture de l'association

Le bilan ci-dessous présente, outre la programmation de l'Espace Culturel proprement dit, l'ensemble des événements auxquels il a participé, soit par un simple soutien participatif, soit par une aide technique ou financière.

2 au 18 janvier :
résidence et spectacle de
la comédie de St Etienne
"la garçonne"



20 janvier :
Conférence sur le don
d'organe



24 février :
Spectacle
"Boris sur les planches"

20 février au 22 mars :
expo "George Sand"

1^{er} mars : Concert
"North Gospel Quartet"

24 mars :
Carnaval des enfants
(Ré-création)

28 mars : consultation
"sauvons notre eau"

29 mars :
conférence
"la girafe du Roy"



du 22 au 30 mars :
Expo "lire l'eau"

6 avril :
Journée
des métiers d'art

19 avril :



spectacle "Otto"

24-25 mai :
spectacle patois
(La Cluchada)

31 mai :



Conférence "Besset"
avec le musée
du car de Vanosc

8-9 juin :



Kermesse à l'ancienne
(Tant qu'il y aura
des chèvres)

28 juin :
Concert
(Harmonie St Chaffre)

29-30 juin :
Fête de la musique
(Harmonie St Chaffre)

L'espace Culturel souhaite relancer une programmation cinéma à partir de la rentrée. Pour cela, nous devons former une équipe d'au moins 4 personnes. Cette équipe choisira les films et participera à la mise en place des projections. Si vous êtes intéressé, contactez Daniel Giffard au 04 71 03 81 22 ou 06 32 82 08 78.

Le programme de la saison culturelle est en cours de préparation, vous la retrouverez sur le site internet de l'ECE : www.espace-culturel-europeen-le-monastier.org

FÊTE STEVENSON DU 23 AU 25 AOÛT

"Dans une petite localité nommée Le Monastier, sise en une agréable vallée de la montagne, à quinze miles du Puy, j'ai passé environ un mois de journées délicieuses. Le Monastier est fameux pour la fabrication de dentelles, par l'ivrognerie, par la liberté des propos et les dissensions politiques sans égales (...) Chacun avait à cœur d'être aimable et utile pour un étranger."

Voici comment Robert Louis Stevenson voyait notre bourgade à la fin du XIX^e siècle.

Qui était cet écrivain, auteur de "l'île au Trésor" et de "Docteur Jekyll et M^r Hyde" ?

Et surtout quelle était cette époque ?

Venez découvrir tout en vous amusant à la "Fête Stevenson".

Expos tous les jours

- 1^{er} étage château : "Costumes XIXe siècle", photos costumes au collodion
- Hall mairie : "Dr Jekyll et M. Hyde"

Vendredi 23 août

- 17h : Film "Dr Jekyll et M. Hyde" (auditorium)
- 19h : Inauguration et apéritif
- 20h30 : Diaporama Stevenson (auditorium)

Samedi 24 août

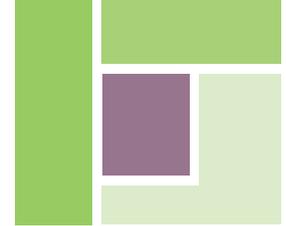
- 15h : Animations dans la cour du Château : militaires, forgerons, dentelières, jeux de quilles, artisans créateurs, la toilette des dames (à 15h, 16h30, 18h)

Samedi 24 août (suite)

- 15h : Marche organisée par Sports Loisirs.
- 21h : Ouverture du bal : cortège d'une noce vers 1879, la face cachée du vêtement féminin, buvette et restauration rapide.

Dimanche 25 août

- 11h : inauguration de la stèle et signalisation
- 11h à 18h : animations dans la cour du château (idem samedi, mais La toilette des dames à 15h et 17h.



Festival du Monastier

38 concerts dont 31 gratuits !



• **Vendredi 2 août**
21h - cour du château -
soirée fanfares
« Istanbul-Orient :
Tranes-orientales » -
15 €
HAÏDOUTI ORKESTAR
et FANFARAI

• **Samedi 3 août**
11h Le Puy - fanfare
Gabriella - OFF
21h - cour du château :
soirée fanfares « heavy
rock » - 15 €
Monty Picon et Pastors
of Muppets

• **Dimanche 4 août : cour du château toute la journée**
Vide grenier musical - animation
Ouvert à tous : ventes d'instruments, partitions, disques...
Prendre contact avec le festival
11h00 : collectif fanfare du Monastier
19h : New parade jazz Band- jazz new Orleans
20h00 - cour du château : Repas de terroir avec le new
parade jazz band
Réservation à la boutique du festival

• **Lundi 5 août**
11h : CCAS Le Monastier – Trio Nomazi
17h Le Puy : Art Déco
19h : Le Moulin de Savin , Le Monastier : New parade jazz
band
21h : cour du château : concert jazz avec le combo du
festival
Bœuf... - GRATUIT –

• **Mardi 6 août**
11h : marché du Monastier : fanfare Gabriella
17h : Le Puy : La grosse couture
19h : village : bœuf organisé par Jazz en Velay
21h : cour du château : concert jazz - GRATUIT
Bœuf...

• **Mercredi 7 août**
11h : village du festival : Trio Nomazi
17h Le Puy : Genest
19h : Bar le ré bémol : fanfare gabriella
21h00 – Abbatale Saint-Théofrède : Carte blanche à
David Guerrier – 20 €
Musique Romantique
23h Jazz club : bœuf - GRATUIT

• **Jeudi 8 août**
11h : village du festival : Genest
16h : Eglise St Jean : L'heure baroque 5 €
17h : Le Puy : Trio nomazi
19h : marché nocturne des producteurs : Big funk brass
21h - cour du château - soirée big-band : Les big-bands
ont le blues – 20 €
Franck Tortillier / Janis Joplin Project et Bigroponic
23h Jazz club : bœuf

• **Vendredi 9 Août**
11h : village du festival : junkyard crew
17h : Le Puy : fanfare Gabriella
19h : Bar L'Aquarium - Big Funk brass
21h : soirée chanson – 15 €
Paris Combo - chanson française
23h : Jazz club bœuf - GRATUIT

• **Samedi 10 août : journée de clôture du festival GRATUIT**
11h – Village du festival - concert de clôture de l'atelier
jazz
17h : Eglise St Jean - concert de clôture de l'atelier
musique ancienne
20h : cour du château - Soirée Reggae - 15 €
No named family / TU SHUNG PENG et Daniel Ray

www.festivaldumonastier.fr

www.facebook.com/pages/Festival-du-Monastier-la-musique-des-cuivres

PAYEZ 1 PLACE VENEZ A 2

*Les billets sont à retirer à la boutique du festival uniquement,
sur présentation d'un justificatif de domicile et de ce coupon
(maximum un coupon par personne)*

OFFRE SPÉCIALE RÉSERVÉE AUX HABITANTS DU MONASTIER



Stage du Comité Bouliste Départemental Sport Boules Lyonnaises

Les 8 et 9 juin derniers, 7 moniteurs du département et 7 jeunes se sont réunis au boulodrome du Monastier pour un stage du brevet fédéral 1^{er} degré du Comité bouliste départemental autour du programme suivant :

- Le samedi 8 juin : pédagogie, pratique et connaissance des disciplines du Sport Boules.



- Le dimanche 9 juin : animation pour les jeunes, match, invitation des parents et spectateurs à essayer le tir du Sport Boules.



Vie de la communauté paroissiale

Depuis un an la paroisse a un nom « Bienheureux Jean Paul II ». Cela groupe 13 clochers des Estables à Coubon en passant par Lafarre, Arzac, Le Monastier...

Ensemble les enfants ont vécu des sorties à N.D. des Neiges et Serey pour découvrir la fraternité des religieux, le MCR (Mouvement de Chrétiens Retraités) a fêté ses 50 ans à Brioude. Le 6 en veillée, comme au Monastier l'an dernier, nous avons découvert l'église de Coubon avec le thème de l'eau.

Il y a quelques jours Pierre Besson dont la grand mère habite à St Victor été ordonné prêtre ; nous l'avons accueilli à Arzac et offert un cadeau pour lui souhaiter un bon ministère.

Les activités prennent au autre rythme, la pastorale du tourisme continuera sa marche sur les pas de Jean François Régis au départ cette année du Monastier, le 17 juillet. Les enfants pourront participer aux camps de



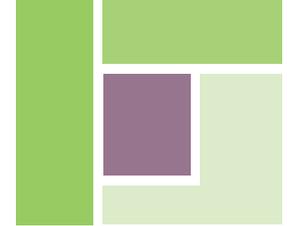
l'A.C.E. du 7 au 20 juillet à la Chaise Dieu. Le 2 août au Monastier à 20h30 aura lieu la préparation au baptême pour toutes les familles du secteur.

Des messes exceptionnelles (fêtes votives) auront lieu : le 4 août à 9h30 à Mailhac, le 10 août à 11h à Courmarcés et 17h30 à Salettes, le 11 août à 9h30 à Chadron, le 15 août à 9h30 au Monastier et Arzac et 11h Coubon et les Estables, le 18 août à 9h30 St Martin le 25 à 9h30 Freycenet Latour.

Le 21 Septembre aura lieu une rencontre festive de 17h à 22h à Freycenet Latour.

Dans un premier temps nous partagerons des coups de cœur de gueule, de mais, des convictions, comme nous y inviterons les tracts qui seront mis à votre disposition, puis à 20h30 ce sera le spectacle avec le Clown Gaby (qui vient de Saône et Loire) « au sourire de l'Évangile ».

Pour tous renseignements, Tél. 06 80 67 92 19 ou site : "secteurloirecévennes"



L'Accueil de Loisirs du Pays du Mézenc

Depuis 2009, l'Association Familles Rurales Pays du Mézenc gère les centres de loisirs du territoire, par délégation de service public de la Communauté de Communes du Mézenc et de la Loire Sauvage.

Cette année encore, placés sous la responsabilité d'une directrice et d'une équipe professionnelle d'animateurs qualifiés, 184 enfants de 3 à 14 ans provenant de tout le territoire ont pu découvrir un programme d'activités diversifiées favorisant le développement de la curiosité, de la créativité et de l'apprentissage de la vie collective. Les enfants se sont initiés à diverses activités physiques, sportives, culturelles et manuelles, s'appuyant sur des thèmes variés.

L'été 2013 sera l'occasion de partir en voyage et de découvrir les richesses de notre territoire. Plusieurs séjours sont organisés, dont certains en partenariat avec l'accueil de loisirs du pays du Meygal.

Pour les années à venir, plusieurs défis sont à relever : pérenniser les activités des 3 à 10 ans, développer les actions en faveur des 11 à 14 ans, tout au long de l'année, pour les petites vacances comme pour les grandes, optimiser les lieux d'accueil dans des locaux adaptés et fixes, maîtriser les coûts pour maintenir un niveau d'accès compatible avec les possibilités économiques et sociales...



Il nous faudra donc réfléchir à notre fonctionnement et répondre notamment à la question : comment notre Association et notre jeunesse pourraient se rendre encore plus utiles aux intérêts communs de toutes les générations habitant sur le territoire ?

Pour tous renseignements :

Bureau au Monastier sur Gazeille (mairie) :
lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
mercredi et vendredi : 9h-12h

Tél. 04 71 03 52 34

courriel : famillesrurales@mezencor.fr

site : www.mezencor.fr





Des nouvelles des Souris Vertes

En ce premier semestre 2013, Souris Vertes, association des familles de La Clé des Champs, a renoué avec ses actions traditionnelles tout en cherchant à se renouveler. Ainsi fin janvier, c'est un ciné-galette qui a réuni petits et parents à la salle des fêtes de Laussonne.

En mars, la douceur était au rendez-vous avec les chocolats vendus pour Pâques en partenariat avec la pâtisserie La Jonquille. En mai, l'association a cofinancé le spectacle « Brin d'air » organisé par le multi-accueil.

Enfin en ce début juin, la promenade-goûter initialement prévue à l'étang des Barthes s'est transformée en un chaleureux goûter de Souris, la météo ayant décidé de ne pas nous gâter. L'été, les petites souris font une pause mais elles vous donnent rendez-vous le dimanche 6 octobre de 8h30 à 13h00 à la salle des fêtes pour la bourse aux jouets et objets de puériculture organisée par l'association. A vos cartons !



Les Souris Vertes (sourisvertes43@aol.com)
<http://sourisvertes43.canalblog.com/>



Ten'Danse

L'association Ten'Danse, implantée depuis 3 ans au Monastier sur Gazeille, prépare sa 4^e rentrée.

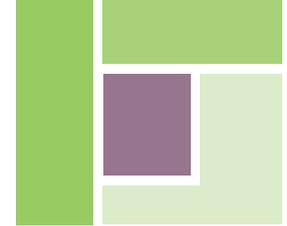
Des cours de DANSE MODERN'JAZZ sont proposés aux enfants à partir de 4 ans et adolescents, les mercredis après-midi, au Château Abbatial, hors vacances scolaires.

L'association proposera également dès septembre, un cours de ZUMBA (mélange de fitness et danses latines) pour ados et adultes. (Horaire et jour non définis à l'heure ou nous écrivons ces lignes). Nous vous attendons nombreux.



Lors de l'année 2012-2013, plusieurs événements ont divertis les adhérents et habitants : Goûter d'Halloween et de Noël ; un stage de Zumba, fin février qui a rencontré un vif succès, et le gala de danse annuel, le samedi 15 juin, à la Maison Pour Tous de Brives, qui s'est tenu devant 400 spectateurs.

La rentrée 2013-2014 aura lieu le mercredi 11 septembre. Renseignements et pré-inscriptions OBLIGATOIRES, avant le vendredi 6 septembre 2013. Vous pouvez contacter Floriane, le professeur de danse au 06 83 28 14 46 ou association-tendanse@hotmail.fr



La Recoumène : plus de 240 coureurs pour la 5^e



Changement de date pour la 5^e édition : c'est le dimanche 13 avril 2013 sous un beau soleil qu'ont eu lieu les différentes courses.

Au programme :

- 2 courses de 10 et 5 km,
- 3 courses enfants,
- une marche.

Record de participation avec 140 partants pour les 10,7 km, 40 marcheurs et 22 coureurs pour les 5 km sans chrono au profit de l'Association Aurore-sport adapté.

Gautier ROCHE s'impose pour la 1^{ère} fois au Monastier en 43:05 devant Richard CHAUSSE (vainqueur en 2010 et 2011) qui termine 2^e en 43:54, Serge DUBOIS finit à la 3^e place en 44:34.

Victoire de Manon MICHEL (Tryssingeaux) chez les féminines qui s'impose en 50:14 devant Céline OUTIN 51:04, Joëlle FILAIRE termine 3^e en 52:21.

Les courses Enfants ont rassemblé 81 jeunes coureurs âgés de 2 à 15 ans.

MERCI à tous les bénévoles de l'Association Sports Loisirs, les partenaires et coureurs ainsi que la municipalité pour la réussite de l'édition 2013. Rendez vous le Dimanche 14 avril 2014 : pour la 6^e.

Remise : de coupes-vents et de chèque



Cette année, l'association a proposé à ses adhérents des coupe vents aux couleurs du Club en collaboration avec Velay Commerce Publicité.

Le vendredi 26 avril les organisateurs dressaient le bilan de la course 2013 et remettaient un chèque à Patrick Muller responsable de l'association Aurore-Sport Adapté.

Depuis le début d'année il existe un site internet qui présente les différentes activités de l'association (photos, classements de toutes les éditions de la course, rendez-vous marche, course à pied, résultats divers, infos, etc...) <http://www.larecoumene.fr>





**Pâtissier
Chocolatier**

La Jonquille
Le Monastier
24 rue St Pierre Centre ville

04 71 03 81 50 www.raphael-puech-chocolatier.com



Espace Beauté et Bien-être
Le Petit Bonheur

65 rue Saint Pierre
43150 Le Monastier
sur Gazeille

04 71 03 87 00

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78



Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL



Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73



SARL PRADINES
Contrôle Technique
Automobile

AUTO SECURITE

Tél. 04 71 02 35 34
13, rue de la Fonderie - 43000 LE PUY-EN-VELAY

SARL EGM SOLVIGNON
ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER

*Installations et Chauffages électriques
Electro-Ménager*

Bureau : 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER
Tél. 04 71 03 92 60 - Fax : 04 71 03 92 24



ESAT
Meymac

**Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux**

*N'hésitez pas - Consultez-nous !
Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*

1 ENSACHAGE 1 CONDITIONNEMENT 1 PALETTE BOIS
1 BOIS DE CHAUFFAGE 1 PLAQUETTES
1 BOULANGERIE 1 BLANCHISSERIE

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 91 35

BOUCHERIE *Des Monts
Breysse* **CHARCUTERIE**

**Viande de Pays
Fabrication Artisanale**

74 rue St-Pierre - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. 04 71 01 67 14

Rédaction - Diffusion : **Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01**
Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

EXCEPTO Conception - Edition - Régie publicitaire
1 rue du 8 mai 1845 - 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - Email : agence@publi-cible.com

Impression : Phil'Print - Yssingeaux
Réproduction interdite - Dépôt légal à parution- L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.